

MANIFESTE

DE

LA SOCIÉTÉ BRÉSILIENNE

POUR

L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE



RIO DE JANEIRO

TYPOGRAPHIE DE LA *GAZETA DE NOTICIAS*

72 RUA SETE DE SETEMBRO 72

1880

J
326.981
M278F
msb
1880

BIBLIOTECA DO SENADO FEDERAL

Este volume acha-se registrado

sob número 3309

do ano de 1974



AU PAYS :

Trois siècles déjà se sont écoulés, depuis la signature du premier contrat pour l'importation des nègres d'Afrique au Brésil ; et, il y a trois siècles que nous vivons sous l'empire de ce contrat. Placé, comme une pierre fondamentale, à la base de notre édifice national, l'esclavage est encore aux yeux de beaucoup, une de ces institutions dont la suppression entraînerait la ruine immédiate et totale de cet édifice.

Pour ceux qui en profitent, la doctrine grossière et barbare de l'asservissement des travailleurs est si bien devenue un dogme qu'il leur semble impossible d'être en même temps Brésilien et Abolitionniste. Le maître sans pitié qui frappe cruellement ses esclaves, ou qui, dans le seul but d'augmenter sa fortune, laisse maltraiter des êtres humains ; le *feitor* irresponsable qui torture les femmes enceintes ; les trafiquants qui s'enrichissent à ce commerce de chair humaine ; les instruments sans nombre de cruautés sans fin dont l'ensemble compose l'esclavage ; tous ces individus enfin, dont rougirait la Turquie elle-même, sont considérés comme les types très acceptables des vieilles coutumes brésiliennes, et ont l'avantage de ne pas offenser les susceptibilités patriotiques des défenseurs de cette cause.

Ceux au contraire, qui désirent voir le Brésil s'associer aux progrès de notre siècle, ceux qui déplorent l'isolement humiliant dans lequel le monde tient ce dernier refuge de la servitude; tous ceux enfin qui aspirent à être les citoyens libres d'un pays libre, sans distinction de maîtres et d'esclaves, ceux-là, qu'ils s'appellent Eusebio, Rio Branco ou Pedro II, sont toujours désignés comme des agents de l'étranger et considérés comme des ennemis de la société.

Cependant, malgré la résistance opposée de tous côtés à son développement, l'idée Emancipatrice n'a jamais cessé d'exister dans notre pays et, d'y briller, depuis les premières luttes de l'Indépendance, comme une de ces clartés qui illuminent tout l'horizon.

Les héros de Pernambuco, qui, en 1817, tentèrent de nous affranchir et de fonder un peuple libre, avaient inscrit dans leur programme, l'abolition de l'esclavage.

Le patriarche de l'Indépendance, le vieux José Bonifacio, de son exil en France, où il songeait à l'avenir du pays qu'il avait aidé à créer, avait imaginé un système d'émancipation graduelle des esclaves, qui eut été le complément de l'édification nationale à laquelle son nom restera éternellement attaché.

Depuis que nous vivons sous le régime Constitutionnel, la tradition abolitionniste s'est perpétuée dans les Chambres, et nos Annales parlementaires offrent à chaque pas des traces de la révolte constante de la partie la plus noble et la plus élevée de la conscience Brésilienne, contre une institution infâme qui viole à la fois toutes les lois de la morale et des temps modernes.

Ces manifestations s'étaient pourtant bornées à des tentatives isolées et individuelles jusqu'au jour où le gouvernement, aux prises alors avec les difficultés

d'une guerre étrangère, se décida à prendre l'initiative inattendue d'une réforme dans la législation de l'esclavage. La nouvelle d'une semblable mesure, à laquelle l'opinion n'était pas préparée, devait nécessairement avoir un immense retentissement dans le pays, ainsi violemment arraché à l'anesthésie morale où l'avaient jusque-là tenu plongé les doctrines de ceux qui avaient recueillis l'héritage de la traite. Ce fait d'une volonté se manifestant visiblement en dehors des aspirations générales ; cette initiative spontanée des pouvoirs publics en désaccord avec une masse d'intérêts brusquement troublés ; cette réforme enfin de l'élément servile répondait cependant si bien aux sentiments les plus élevés de la nation brésilienne, qu'elle devint bientôt l'aspiration dans laquelle se réunirent tous les efforts des classes dirigeantes. Aussi ne fut-elle pas compromise par la chute du parti libéral, dans le sein duquel s'était d'ailleurs formée une grande opposition au mouvement, et l'exécution des promesses tombées du haut du trône fut réservée au Vicomte du Rio Branco, qui eut la gloire d'attacher son nom à cette loi du 28 Septembre 1871, depuis la promulgation de laquelle personne, au Brésil, ne peut plus naître esclave.

Mais l'appui même, prêté à cet arrêt légal du développement de l'esclavage par un parti qui, en tous pays, représente le monopole de la grande propriété foncière et le féodalisme agricole, prouve que le pays ne rencontrerait plus dans les rangs de ces alliés d'alors que des déserteurs, le jour où il réclamerait l'abolition immédiate de cette odieuse institution.

La loi du 28 Septembre 1871 fut en effet une loi conservatrice, qui respecta scrupuleusement les intérêts des propriétaires d'esclaves : elle leur en garantit en effet, la propriété jusqu'au décès du dernier ; elle

n'apporta aucune restriction au droit de vie et de mort dont ils jouissent réellement ; elle laissa les générations présentes livrées à une servitude qui ne finira qu'au tombeau, et soumit les générations futures à une domination irresponsable et systématiquement abrutissante, retardant ainsi de plus de trois quarts de siècle, par les terribles entraves dont elle l'entourait, la disparition complète de l'esclavage.

Sans doute, quand ce premier coup fut porté, les conditions où se trouvait le pays ne permettaient pas de frapper plus profondément. Le gouvernement ne pouvait pas exiger des représentants des intérêts conservateurs qu'ils se rendissent à la première attaque. Il était clair, cependant, que cette voie ouverte sur l'avenir ne pouvait s'arrêter là, et qu'on en était seulement à la première étape vers l'émancipation promise. Loin de signer un traité de paix avec le parti esclavagiste, c'était la guerre qu'on lui déclarait. Aussi cette loi du 28 Septembre 1871, annoncée partout comme une loi d'émancipation, fit-elle croire à l'étranger que le Brésil venait de rendre généreusement la liberté aux quinze cent mille esclaves qui gémissaient sur son sol.

Malheureusement la Chambre des députés vient, par un vote solennel, de dissiper les illusions du monde entier.

Non seulement l'esclavage n'est pas aboli, non seulement on se refuse à l'abolir, mais encore on le place au dessus de la loi, et il a le privilège d'être supérieur à la Constitution. A côté de la liberté, de la sincérité, de la publicité des débats parlementaires, s'impose pour nous la question bien autrement intéressante de l'esclavage actuel et du sort de ces quinze cent mille êtres humains qui n'ont plus d'autre espérance que dans la

mort, et la mort à brève échéance. Le Parlement ne les voit pas. Des hauteurs où il plane, son regard, parcourant le pays, découvre la riche *fazenda*, mais ne peut apercevoir la hutte de l'esclave. L'esclavage cesse d'être un problème et l'Emancipation une réforme urgente ; le gouvernement ne pense pas plus à l'une qu'à l'autre. A quoi bon un pilote à la barre, dans les torrents où nous roulons ! Le palladium de l'esclavage s'abrite, à l'heure actuelle, dans les plis du drapeau du parti libéral, qui a promis de rendre intact ce dépôt dont les larmes et les tortures l'enrichissent aujourd'hui.

Sera-ce toutefois là le résultat définitif du vote du 30 Août 1880 ? Non : ce vote sera certainement modifié au cours de la prochaine session, et pas un esclavagiste n'oserait démentir notre assertion à ce sujet. Il faudra que les portes du Parlement s'ouvrent toutes grandes devant cette réforme, si le parti libéral veut être autre chose que le serviteur dévoué de la grande propriété rurale et le défenseur de ce *territorialisme stationnaire*, qui est aux yeux des esclavagistes la vraie base de l'organisation sociale. Représentants d'un parti qui doit surtout s'appliquer au développement et à la réalisation progressifs des aspirations civilisatrices de la classe la plus intelligente de la nation, les libéraux ne peuvent pas repousser systématiquement toute innovation libérale, ni se poser en ennemis officiels de l'Emancipation.

Un grand nombre d'années se passeront avant qu'il se présente une réforme aussi importante à accomplir. Héritage du passé, l'esclavage reste comme la plaie toujours ouverte de la vieille conquête portugaise. L'Australie, cet ancien repaire de forçats, a rejeté son élément primitif au fur et à mesure de son développement, et, d'un bague qu'elle était, est devenue une

grande nation. Le Brésil aussi a besoin d'éliminer ce premier élément constitutif qu'il doit à l'esclavage ; lui aussi veut être une grande nation, et non pas, comme quelques-uns semblent le souhaiter, un vaste campement d'esclaves.

Une nation qui ne se soutient que par le labeur imposé à une caste mise hors la loi en est à peine à l'ébauche de son indépendance et de son autonomie : une race qui, sous une latitude quelconque, ne peut se développer et se soutenir que par le travail d'une autre race, doit s'avouer que l'expérience de son acclimatation est encore à faire.

Aux yeux des Brésiliens aveuglés par la routine, le Brésil sans l'esclavage succomberait bientôt. Eussent-ils raison, que cette solution vaudrait encore mieux qu'une existence étayée seulement sur l'affaïssement des caractères et le déshonneur du pays. L'abolition dût-elle être un suicide, ce suicide serait encore un service rendu à l'humanité, car un peuple incapable de subsister par lui-même doit avoir au moins le courage d'abandonner à d'autres plus forts, plus robustes et plus courageux, l'incomparable héritage d'un sol qu'il n'a su ni conserver ni cultiver.

Mais il n'en est rien. Au lieu d'être un suicide, l'acte de prévoyance autant que de justice qui mettrait un terme à l'esclavage, réveillerait dans la nation des facultés endormies et remplacerait l'état de paralysie où elle végète par une fièvre de mouvement et de travail libre, véritable ère de sa constitution définitive et de sa complète indépendance.

Partout en effet, sur l'immense territoire de l'Empire on rencontre les tristes et déplorables preuves de l'action pernicieuse et fatale du travail forcé. L'esclavage domestique détruit tous les liens moraux de la

famille ; en s'opposant à l'éducation des enfants, il fait de la femme une brute, et de l'homme un être familiarisé avec la tyrannie du maître qu'il subit depuis son bas-âge ; il le détourne du travail, qu'il lui apprend à considérer comme une occupation servile ; il mélange la religion aux plus grossières superstitions, réduit la morale à une convention de caste ; abaisse son caractère en l'éloignant de tout ce qui fait l'homme courageux, franc et noble ; imprime enfin, à tous ceux qui ne réagissent pas contre lui, ces stigmates qui distinguent l'homme élevé dans l'esclavage de l'homme élevé en liberté.

Bien plus, dans les exploitations agricoles, l'esclavage recouvre le sol cultivé d'un troupeau de serfs enchaînés à la glèbe, où le seigneur se fait le tyran au petit pied d'hommes qui n'osent même pas le regarder en face. Limitées à l'accomplissement de certaines obligations invariables, sans pouvoir donner aucune autre direction à l'application de leurs facultés, opprimées par un régime de tortures arbitraires, ces créatures sont privées du plus sacré des droits de l'homme, celui de se créer une famille ; souvent même les mères ne peuvent allaiter leurs enfants, véritables bêtes de somme ou animaux domestiques, élevés dans le vice et grandis dans la dégradation.

La nation, qui dans notre siècle, supporterait indifférente un état de choses si immoral et si barbare, serait une nation condamnée.

Nous Brésiliens, nous ne voulons pas rester plus longtemps spectateurs aveugles de cette monstrueuse mutilation, de cette exclusion systématique de l'humanité d'un million et demi de nos compatriotes d'une autre race. Le Brésil peut vivre autrement que par l'exploitation impitoyable et inique de l'homme par

l'homme. Il n'a pas usurpé sur le Continent Américain une place qu'un autre peuple ait avant lui occupée d'une façon plus profitable ; l'esclavage, cet arbre dont les racines ont toujours stérilisé le sol physique ou moral qu'elles ont envahi, n'a jamais été pour nous qu'une cause de décadence.

Nous n'ignorons pas que rien n'irrite autant le patriotisme des esclavagistes que l'appel à l'opinion du monde. Personne ne saurait le tenter sans être aussitôt accusé par eux de connivence avec l'Angleterre. Ils n'ont pas encore pardonné à ce pays d'avoir aboli la traite ! Quoi qu'ils disent cependant, le Brésil ne veut pas être une nation moralement isolée, un lépreux repoussé par la grande famille humaine.

L'estime et le respect des nations étrangères nous sont aussi précieux qu'aux autres peuples. Dans la ponctualité avec laquelle nous remplissons nos engagements vis-à-vis de l'étranger, il y a quelque chose de plus que l'habileté qui consiste à rendre aujourd'hui pour emprunter davantage demain : il y a le respect de nous mêmes, qui ne se borne pas au paiement des dettes d'argent. Nous ne reculons, en effet, devant aucun sacrifice pour venger toute atteinte à notre dignité nationale, et estimons que notre honneur militaire ne le cède en rien à celui des autres puissances.

Dé même, quand un Brésilien fait retentir notre nom jusqu'en Europe, quand nous prouvons notre culture intellectuelle par l'accueil bienveillant que nous réservons aux savants étrangers ; quand, dans nos relations extérieures, nous nous montrons comme un pays avancé, généreux et libéral, notre amour propre national se réjouit et s'accroît à la fois. Est-ce donc lorsqu'elle est mue par de tels sentiments, qu'une nation intelligente et délicate peut envisager froidement l'état

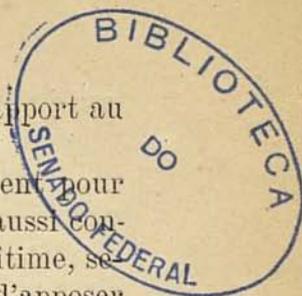
d'infériorité où la retient l'esclavage, par rapport au reste du monde ?

Si demain l'Europe et l'Amérique s'alliaient pour proclamer que l'esclavage est une piraterie aussi contraire au droit des gens, que la piraterie maritime, serions-nous donc le seul pays qui refuserait d'apposer sa signature au bas de cette déclaration ? Le Brésil, cette jeune nation américaine, deviendrait-il le dernier défenseur du droit barbare d'enchaîner, de déshonorer, de mutiler les vaincus ! Jamais ! Non ! Jamais !

L'idée qu'il nous est possible de vivre en relations avec le reste du monde, en demeurant insensibles au blocus moral qui nous est infligé, n'est plus compatible avec notre amour propre national. Il n'est pas coupable, ce monde qui a tant et si bien marché, de la compassion que nous lui inspirons aujourd'hui, même lorsqu'il nous compare à ce qu'étaient les Etats-Unis il y a vingt-ans ; et nous n'avons nullement le droit de nous plaindre si cette marche de la civilisation en avant s'est faite assez rapidement pour qu'on qualifie aujourd'hui de criminel un état de choses inscrit, il n'y a pas longtemps encore, dans la constitution de tous les Etats coloniaux.

La morale sociale deviendra, en dehors de nous, le droit public des autres peuples, aux yeux desquels notre isolement seul nous aura condamnés.

Nous renfermer dans un respect mutuel, limité à l'étendue de notre territoire, sans tenir compte de la conscience humaine, que déchirent nos mœurs conventionnelles, tel n'est pas le sentiment du pays. Son orgueil le fait aspirer à prendre sa part de collaboration dans l'œuvre du monde moderne. Il veut avoir sa place dans l'histoire, il veut avoir le droit de lever la tête sur ce continent, et ne paraître, en face des questions



qui intéressent la dignité humaine, ni un sceptique, ni un cynique.

Il sent ce qu'il y a de honteux pour lui à être un pays d'esclavage ; il veut mettre, et il mettra un terme à cette humiliation nationale par un acte de sacrifice, de réparation et de justice, en arrachant aux chaînes de l'esclavage leur dernier million de victimes.

Outre les préjugés d'ordre secondaire qui viennent l'entraver, l'abolition rencontre un obstacle sérieux dans l'alliance entre les conservateurs convaincus de la tradition à outrance et les ennemis systématiques de tout progrès.

En effet, parmi ses inconvénients sociaux, l'esclavage a celui de créer une fausse solidarité entre les propriétaires d'esclaves, bons ou méchants, humains ou cruels. Des hommes, qui sont les amis de leurs esclaves, les protecteurs de leurs enfants libres, font cause commune avec d'autres qui sont les bourreaux de leurs semblables, et, ce qui est pis, avec les plus infâmes trafiquants de chair humaine que l'Amérique ait jamais vus.

L'esclavage crée un monstrueux esprit de caste entre les propriétaires. Le *fazendeiro* qui administre sa propriété d'une manière à la fois intelligente et humaine, qui subvient aux besoins moraux de ses esclaves, qui est le souverain bienfaisant d'une petite population résignée à son triste sort ; celui dont la femme et les filles traitent les esclaves comme de pauvres créatures dignes de pitié, celui-là se fait solidaire d'autres qui, considérant l'esclave comme un simple instrument de travail, une somme de services rendus, font abstraction de sa qualité d'être humain, l'achètent à des prix élevés, l'assujettissent à un travail rémunérateur susceptible de compenser à brève échéance le ca-

pital engagé et le soumettent, dans une captivité sans fin, à un régime inhumain et exténuant.

Bien plus, de respectables propriétaires consentent à accepter pour alliés, dans leur opposition à l'Émancipation, les trafiquants des villes et des campagnes, dont le front ruisselle du sang d'un nombre infini de victimes, sans qu'une seule goutte en rejaillisse sur leur conscience.

Il serait inutile de s'attaquer à une aussi formidable coalition, si elle ne portait en elle le germe de sa propre destruction, et si elle ne représentait un régime condamné aux yeux même de ceux qui l'appliquent. Aussi le pays ne tardera pas à rejeter l'appui odieux de l'esclavage, aujourd'hui définitivement jugé.

D'ici-là pourtant, nous devons lutter avec courage, et c'est dans ce but qu'a été fondée la *Société Brésilienne contre l'Esclavage*.

Mais, parmi les membres qui la composent, nuls ne seront mieux accueillis que les propriétaires agricoles qui, noblement et courageusement, considèrent l'émancipation comme une solution prochaine et inéluctable et qui lui apporteront leur précieux concours.

L'avenir des esclaves dépend en grande partie de leurs maîtres: aussi notre propagande ne peut-elle tendre qu'à faire naître entre maîtres et esclaves des sentiments de bienveillance et de solidarité.

Ceux au contraire que nos progrès pousseront à se montrer plus durs vis à vis de leurs esclaves, sont des hommes chez lesquels la barbarie étouffera toujours tout sentiment de justice.

Les esclaves n'auront plus recours au crime quand on leur donnera les moyens de conquérir légalement et pacifiquement leur liberté. Leurs sentiments pour leur maître sont supérieurs en dévouement, désinté-

ressement, loyauté, à ceux du maître pour sa *propriété*. L'esclavage n'est pas parvenu jusqu'à ce jour à créer une haine de race, et, lorsque le propriétaire est juste, l'esclave le récompense, et au delà, des adoucissements apportés à sa captivité. Il n'est pas possible que ceux-là même auxquels doit profiter notre œuvre, à laquelle l'humanité tout entière sympathise, soient pour nous un obstacle qui nous empêche d'éclairer l'opinion et de hâter l'explosion de la volonté nationale.

Ce que nous poursuivons aussi, ce n'est pas seulement la libération de l'esclave, c'est l'affranchissement du pays par le développement du travail libre, dont la génération actuelle doit assumer la responsabilité.

Nous ne voulons méconnaître aucune de nos obligations, ni reculer devant l'accomplissement d'aucuns de nos devoirs.

Il appartient à la grande majorité du pays d'imposer à la petite minorité de ceux qui sont intéressés au maintien de l'esclavage, son *ultimatum*, limité à un délai équitable, mais inflexible.

Un gouvernement fort et national pourrait sans crainte abandonner dans cette question la politique facile mais sans gloire de l'indifférence et se mettre résolument à la tête du mouvement ; le pays entier le suivrait avec enthousiasme.

Malheureusement le cabinet Saraiva a l'ambition plus modeste ; il se contente d'un rôle banal et épisodique dans notre histoire politique et ne tient pas être un événement social. Aussi ce rôle est-il aujourd'hui appelé à être rempli par les éléments extra-officiels de nos partis.

C'est pourquoi notre Société les accueille tous ; elle est ouverte aussi bien aux hommes d'Etat suscep-

tibles de concevoir dans son ensemble et dans ses détails notre œuvre gigantesque de rédemption sociale, qu'aux citoyens qui, plus humbles, portent cependant dans leur cœur la haine de l'esclavage, cet instinct des hommes libres.

A l'Empereur, nous disons :

« Un million et demi de vos sujets vivent hors la loi dans une condition dont le monde civilisé n'offre pas d'exemple ; les prolétaires étrangers, en effet, quand ils ne peuvent pas émigrer, défendent du moins comme tout homme libre leur vie, leurs droits et l'honneur de leur famille. »

Nous lui disons encore :

« Il faut au long règne de Votre Majesté un couronnement glorieux et nul ne peut l'être plus que l'Émancipation des esclaves.

Rappelez-vous, Sire, qu'à deux points de vue, que nous ne voulons pas comparer, nous sommes une exception sur ce Continent ; nous avons l'esclavage pour organisation sociale et la monarchie pour organisation politique ; le meilleur moyen pour une monarchie de se rendre populaire en Amérique, c'est d'imiter les monarques d'Europe qui se sont donné la mission de renverser les privilèges de la féodalité et d'affranchir les serfs de la glèbe. »

A nos partis constitutionnels, nous disons :

« Vous ne pouvez pas toujours être les caudataires, ou résignés ou enthousiastes, d'une institution décrépite et bannie du monde entier ; vous, parti conservateur, devez voir dans le mouvement abolitionniste le résultat de votre œuvre, le fruit de votre initiative ;

vous, parti libéral, mentez à votre propre raison d'être, au nom que vous portez, à la position que vous occupez, en vous mettant au service des partisans de l'esclavage. »

Au parti républicain, nous disons :

« Le triomphe de votre cause ne doit pas devancer celui de l'émancipation ; le scepticisme qui a poussé beaucoup des libéraux, les plus purs, les plus éprouvés, les plus sincères, à abandonner l'organisation stérile de votre parti, serait injustifiable à l'égard du mouvement si résolu, si fécond et si sincère qui se manifeste en faveur de l'abolition. L'heure a sonné, pour tous ceux qui aspirent à fonder un pays libre, de se rallier autour d'un même drapeau : celui de l'affranchissement du sol. »

A la jeunesse, nous disons :

« Fils de propriétaires d'esclaves, habituez-vous à ne pas compter sur une richesse assise sur l'exploitation de l'homme ; dédaignez toute source de revenus qui proviendraient du trafic d'êtres humains ; répudiez toute solidarité avec un passé qui ne s'est déjà que trop prolongé ; n'apportez pas votre pierre aux barricades que les esclavagistes sèment sur la route de l'émancipation. Le maître n'est pas plus libre que son esclave, et vous devez être des hommes libres. Contemporains futurs de la liberté du travail, inscrivez vous dès aujourd'hui au nombre des ennemis irréconciliables du travail de l'esclave ; ainsi vous rendrez votre existence plus utile ; ainsi vous hâterez le moment où les Brésiliens n'auront plus à souffrir de l'ignominie qui s'attache à leur patrie, dernier abri d'une révoltante servitude. »

Aux propriétaires d'esclaves enfin, nous disons :

« La loi peut procéder à votre égard de deux manières différentes : c'est à vous de choisir. L'esclavage, dont vous êtes les derniers représentants dans le monde civilisé, pourrait être aboli d'un jour à l'autre sans que l'Etat vous dût aucune compensation. La loi peut aussi ne pas vouloir émanciper une race entière sans tenir compte de vos intérêts personnels. Il dépend de vous d'obtenir cette compensation dans des limites équitables, et d'être traités, par l'Etat, comme des alliés et des hommes de bonne foi.

« Mais si, comme un parti de guerre et de combat, vous opposiez votre *non possumus* à toute réforme ; si vous nous empêchiez de prendre dans le présent les mesures destinées à faciliter dans l'avenir, sans préjudice pour vos intérêts, la liquidation de vos titres légaux ; si vous éleviez une barrière insurmontable devant toute idée émancipatrice, et reculiez épouvantés devant toute innovation ; alors la faute serait vôtre toute entière, le jour où la loi, fatiguée de tant de tentatives infructueuses, se déciderait à vous traiter comme Lincoln les propriétaires du Sud de l'Union, en parti belligérant et rival. »

On sait du reste que la majorité des esclaves répandus dans le pays sont détenus illégalement ; le registre matricule lui-même, bien que fait avec une mauvaise foi visible, dénoncerait la violation de la loi du 7 Octobre 1831.

Quoiqu'abolie, la traite servit encore longtemps en effet à renouveler l'élément servile dans notre pays, et on emploie, dans les grandes exploitations agricoles, un nombre incalculable d'Africains qui ont été criminellement importés, et dont les enfants ont formé une

nouvelle génération d'esclaves. L'esclavage ne peut donc pas même invoquer en sa faveur le titre de propriété légale; il est au contraire illégal et criminel à un tel degré que la simple révision des titres de propriété suffirait à l'éteindre.

Le parti nombreux de ceux qui refusent de marcher en avant renferme diverses classes. Aucune pourtant ne fait preuve de plus de cynisme et de plus d'hypocrisie que celle des *émancipateurs*: du moins c'est ainsi qu'ils osent s'intituler, bien qu'ils s'abstiennent scrupuleusement de toute initiative et rejettent toute mesure qui, directement ou indirectement, tendrait à justifier ce titre. Selon eux, le pays n'est pas prêt pour l'Emancipation; l'esclave qui est une bête fauve, ne doit pas être introduit dans la société avant d'avoir été apprivoisé. C'est à l'abri de tels arguments qu'ils repoussent avec effroi tout ce qui pourrait être fait dans le but de donner une espérance, même fugitive, à l'esclave, d'éveiller en lui l'aspiration vers la liberté légale ou de le préparer à en jouir un jour.

Les dangers d'une agitation sont grands, mais ils proviennent surtout de la résistance irréconciliable opposée aux réformes nécessaires par un petit nombre d'intéressés: ceux-ci malheureusement, comme représentants légitimes de l'esprit de l'institution, étouffent encore aujourd'hui les vœux de la majorité. Mais que le propriétaire agricole s'inspire de l'idée Emancipatrice; que chaque citoyen accepte la quote-part de sacrifices qui lui incombe pour l'anéantissement de cette honteuse institution; qu'il rentre en lui-même, qu'il prenne résolument une courageuse initiative en face des faux amis qui le poussent à la résistance et seront ensuite les premiers à l'abandonner; il recueillera en échange la satisfaction de sa conscience,

l'amour de ses esclaves, la reconnaissance du pays tout entier.

Que nos adversaires ne s'y trompent pas ! nous représentons le droit moderne : à chacune de nos victoires le monde tressaillera d'allégresse ; chacun de leurs triomphes sera pour la patrie une nouvelle humiliation. Le Brésil serait le dernier pays du monde, si, à côté de l'esclavage qu'il a conservé, un parti abolitionniste ne s'était pas élevé : ce serait une preuve que le sens moral n'y est pas encore éveillé. Nous travaillons aujourd'hui dans l'intérêt de ses progrès futurs, de son crédit, de son unité morale.

Soulevons-nous donc au cri de : Guerre à l'Esclavage ! Réclamons le travail libre ; condamnons toute exploitation basée sur la suppression de la dignité, de l'émulation, de la liberté des classes ouvrières ; proclamons que nul homme ne peut être la propriété d'un autre homme ; que nulle nation ne peut s'élever impunément sur les larmes et les souffrances d'une race qui lui a donné le meilleur de son sang et de ses forces : ainsi seulement nous montrerons que nous sommes dignes de cette Liberté dont nous appelons le règne sur notre beau pays.

Il y a bien des années déjà qu'ont été jetées les bases de ce grand édifice, mais nous arrivons à temps encore pour inscrire nos noms obscurs sur les fondements d'une nouvelle patrie !
